

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE

Lundi 19 octobre 2020 à 20 H 30

Convocation : 12/10/2020

Affichage : 21/10/2020

Étaient présents : Mmes Laure VALENTIN, ROBEZ Martine, Stéphanie PICOT, Nathalie HONORIO, Caroline MEYER Valérie BENDERITTER, Nadine DROUHAIN, Sylvie ROSSIGNOL, Christèle MARCELLE, MM Anthony FALCONNET, Alain GOUNAND, Philippe HUSSON, Olivier MATHEVON, Fabrice DESTAING, Aurélien PHILIPPE, Florian GRANDPERRIN, Thomas VUITTENEZ, Robin BOIRAL

Procurations : Mme Isabelle NONNOTTE à Laure VALENTIN

Nombre de votants : 19

Secrétaire de séance : M. Aurélien PHILIPPE

Après lecture du dernier compte rendu par Mme le Maire, le procès-verbal est validé par le Conseil municipal à l'unanimité.

Mme le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir rajouter un point à l'ordre du jour concernant la nomination d'un nouvel élu.
Le Conseil municipal valide à l'unanimité des présents.

L'ordre du jour est ensuite abordé :

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GENERALES

- Installation d'un nouvel élu
 - Coupe de bois 2021
 - Prêt relais
 - Poste secrétaire de mairie
- Délégations du maire – Modification
- Vente terrain ZI – Rectificatif
 - Tarifs communaux 2021
- Tarifs salle polyvalente 2022
 - Taxe aménagement
 - Colis CCAS

Questions diverses

Affaires générales

Installation d'un nouvel élu

Madame le Maire informe le Conseil municipal de la démission de M. Laurent LAHAXE. Elle précise qu'à la demande de Monsieur le Sous-préfet, il est nécessaire de procéder à l'installation du candidat dont le nom suit immédiatement le dernier élu, à savoir M. BOIRAL Robin.

Le Conseil municipal valide à l'unanimité des présents l'installation de M. BOIRAL Robin né le 10.01.1983 à BOURG-LA-REINE, de nationalité française et n'ayant aucun autre mandat.

Coupe de bois 2021

Monsieur GOUNAND indique au Conseil municipal les coupes à réaliser pour l'année 2021 dans les bois de Dampierre ainsi que la proposition de l'ONF sur des travaux d'entretien.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 18 voix pour et 1 abstention

- Approuve l'état d'assiette des coupes 2021 et demande à l'ONF de procéder à la désignation des coupes 7, 9, 14af et 15af ;
- Valide les coupes d'affouage sur les parcelles 1,2 et 8
- Autorise le Maire à signer tout document afférent.

Prêt relais

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'elle dispose de 3 propositions de prêt venant de deux banques différentes, pour un montant de 400 000 € avec des durées de remboursement différentes.

Après débat et réflexion, le Conseil municipal souhaite des offres identiques et demande à Madame le Maire de reprendre contact avec les banques.

Poste secrétaire de mairie

Mme le Maire informe le Conseil municipal que trois candidates ont répondu à l'appel à candidature pour le poste de secrétaire de mairie.

Elle précise que deux personnes ont été reçues en entretien car la troisième candidate débutait une formation en petite enfance.

Madame le Maire propose au Conseil municipal de retenir Madame METZ Martine, pour un poste d'adjoint administratif à temps non complet soit 10 heures hebdomadaire à compter du 1^{er} novembre 2020, pour une durée de 6 mois.

Le Conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité des présents.

Madame le Maire informe le Conseil municipal des nouveaux horaires de :

Agence postale :

Lundi	9h à 12h
Mardi	14h30 à 18h
Mercredi	13h30 à 16h30
Jeudi	15h à 18h30
Vendredi	15h à 18h30
Samedi	9h à 12h

Mairie

Lundi	14h à 18h
Mardi	14h à 18h
Mercredi	9h à 12h
Jeudi	9h à 12h
Vendredi	14h à 17h30

Délégations du Maire - Modification

Madame le Maire informe le Conseil municipal que la délibération du 27 mai dernier concernant les délégations au Maire nécessite une modification à la demande de Monsieur le Sous-Préfet.

Cette modification concernant le point n°10 « de demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le Conseil municipal, l'attribution de subventions ». Madame le Maire propose au Conseil municipal de supprimer cette délégation.

Le Conseil municipal valide à l'unanimité des présents la suppression de cette délégation.

Vente terrain ZI - Modificatif

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de modifier la délibération du 17 février 2020 initialement prise pour la vente de la parcelle ZI 357 qui a fait l'objet d'une première modification par délibération du 15 juin dernier et qui nécessite de nouveau une modification, à la demande de l'acquéreur.

La vente de la parcelle cadastrée ZI 357 sera au profit de Monsieur GUYOTTE Baptiste au lieu de GTGB.

Le Conseil municipal valide cette demande à l'unanimité des présents.

Tarifs communaux 2021

Après débat, le Conseil municipal décide de fixer les tarifs communaux de l'année 2021, comme suit :

- Concession cimetièrre trentenaire : 180 € le m²
- Concession columbarium trentenaire : 470 €
- Droit de place pour camion ambuland : 160 € / an fixé pour l'emplacement une fois par semaine. Si l'emplacement est utilisé 2 ou plusieurs fois par semaine, le tarif sera multiplié en conséquence
- Droit de place pour place commerce : 200 € / an
- Stère de bois : 4.50 €
- Droit de place camions de livraison et déballage : 80 €
- Marché : 3 € / linéaire / an
- Utilisation de petits matériels électrique par le marché le dimanche : 10 € / an
- Utilisation de matériels électriques plus puissants (type moteur, plancha, ...) par le marché le dimanche : 50 € / an

Prestations réalisées par les agents suite à dégradations du domaine public.

- 1 agent sans matériel : 32 € / heure
- 1 véhicule liaison : 15 € / heure
- 1 véhicule plateau : 25 € / heure
- 1 tracteur / godet / bennes : 25 € / heure
- 1 balayeuse : 25 € / heure
- 1 tondeuses : 25 € / heure

Tarifs salle polyvalente 2022

Madame le Maire informe le Conseil municipal que comme chaque année, il est nécessaire de fixer les tarifs de location de la salle polyvalente pour l'année 2022.

Après débat et délibération, le Conseil municipal, décide à l'unanimité des présents, de maintenir les tarifs de 2021.

Taxe aménagement

Madame le Maire précise au Conseil municipal que la taxe d'aménagement actuelle pour Dampierre et Petit-Mercey est à 4%.

Elle propose au Conseil municipal de maintenir ce taux au titre de l'année 2021.

Après délibération, le Conseil municipal, valide cette proposition à l'unanimité des présents et maintien la taxe d'aménagement à 4%.

Colis CCAS

Monsieur Aurélien PHILIPPE informe le Conseil municipal que le repas du CCAS n'aura pas lieu cette année à cause de la crise sanitaire mais il sera remplacé par des colis, environ 130.

Il précise qu'il a déjà pris contact des commerçants et producteurs locaux pour la réalisation de ces colis. Le tarif serait de 30 € par colis.

Après débat, le Conseil municipal propose de prendre également contact avec une commerçante de Petit-Mercey l'escargotière.

Madame le Maire informe le Conseil municipal que la distribution des colis sera faite avant Noël et qu'un courrier sera adressé à toutes les personnes leur informant de l'annulation du repas pour cette année.

Madame le Maire demande à chaque élu du Conseil municipal leur contribution pour réaliser cette distribution.

Elle précise qu'une réunion de CCAS aura lieu courant novembre pour valider les colis.

Questions diverses

1. Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a reçu, ce jour, un courrier d'une habitante de PETIT-MERCEY demandant l'ouverture d'une MAM (Maison d'assistante maternelle) sur le site de PETIT-MERCEY dans le bâtiment de l'ancienne mairie. Après débat et réflexion, le Conseil municipal donne son accord à Madame le Maire pour faire une réponse positive à cette personne pour qu'elle débute son projet auprès des autorités référentes dans ce domaine (PMI...).
2. Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'une habitante domiciliée Chemin de la Plaine a signalé que les véhicules descendant de la Rue de la Vierge ne marquaient pas la priorité à droite et roulent très vite. Monsieur GOUNAND précise qu'un panneau « cédez le passage » et un marquage au sol seront réalisés.
Ce problème est signalé également Rue du cimetière.
3. M. GOUNAND Alain informe le Conseil Municipal que le commerçant de la « rôtisserie » présent sur le marché le dimanche matin souhaite étendre son activité à la veille de Noël.
4. Mme MEYER Caroline remercie les enfants et les participants à la décoration d'halloween qui a été installée ce jour.
5. M. GRANDPERRIN Florian signale que les branches de l'arbre situé devant chez lui tombent. M ; GOUNAND l'informe que les travaux d'élagage sont prévus début novembre.
6. M. VUITTENEZ Thomas informe le Conseil municipal qu'une habitante de la Rue Air et Soleil se plaint de la mise en place des « chicanes » qui ne font pas ralentir les automobilistes. L'ensemble du Conseil municipal est surpris par cette remarque car aucune remarque négative n'a été émise par les autres habitants de cette rue.

7. M. MATHEVON Olivier remercie M. GOUNAND et le syndicat des eaux pour leur rapidité et efficacité suite à l'effondrement de la route du lotissement du grand Domaine qui s'est produit vendredi 16 octobre pour cause d'une fuite d'eau
8. Mme DROUHAIN demande si la prise de rendez-vous en mairie peut se faire par téléphone et par mail. Madame le Maire lui précise que les 2 outils sont possible mais que le mail est à prioriser.
9. M. PHILIPPE Aurélien informe le Conseil municipal des problématiques de stationnement des véhicules devant la médiathèque aux horaires d'école. Il précise qu'il a eu une altercation avec trois familles. Madame le Maire informe le Conseil que plusieurs élus ont rencontré les administrés stationnés devant l'école. Comme le problème persiste, il sera nécessaire de réfléchir sur un projet global en commission.

La séance est levée à 23h20